

Tarification aux taux à l'effort calculé par la Ville de Dijon :

Tarification au taux à l'effort :

Famille	Journée avec repas		½ Journée avec repas		1/2 Journée sans repas	
	Dijon	Hors Di- jon	Dijon	Hors Dijon	Dijon	Hors Dijon
1 enfant à charge	0,45%	0,585%	0,32%	0,416%	0,14%	0,182 €
2 en- fants à charge	0,38%	0,494%	0,26%	0,338%	0,12%	0,156 €
3 en- fants et + à charge	0,31%	0,403%	0,22%	0,286%	0,10%	0,13€
plafond	17,00€	22,10€	11,00€	14,30€	5,00€	6,50€

### Adresses utiles

Accueil de loisirs « Les Bourroches » :

71 bis rue de la Corvée

21000 DIJON

Tél : 06 10 45 36 78 (direction Accueil de Loisirs)

03 80 41 19 64 (secrétariat du Centre Social)

Secteur animation-vacances ADPEP 21 :

13 rue du Fort de la Motte Giron

21000 Dijon

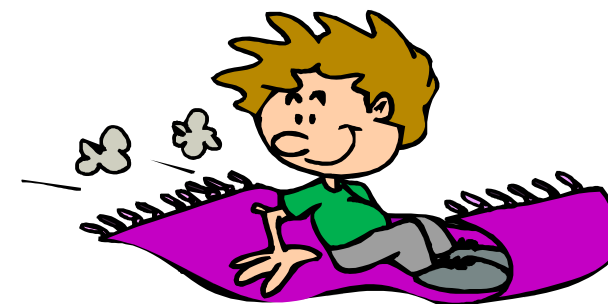
Tél : 03 80 76 63 07

Fax : 03 80 76 63 13



## Accueil de Loisirs 'Les Bourroches'

ANNEE 2008/2009



Enfants de 3 à 6 ans

## Informations

**Implantation** : Centre Social Les Bourroches, 71 bis rue de la Corvée, 21000 Dijon.

**Objectifs** : Proposer des activités ludiques et culturelles visant à favoriser l'épanouissement des enfants. Respecter les besoins et les désirs des enfants en privilégiant le développement de l'autonomie et le respect des règles de vie en collectivité.

**Moyens mis en œuvre** : 3 salles d'activités, une salle de restauration, une salle polyvalente, un jardinet avec jeux, matériel pédagogique...

**Horaires** : accueil à la demi-journée avec ou sans repas

**Journée type** :

7h00-9h00 : accueils échelonnés

9h15-12h00 : activités

12h00-12h30 : départs échelonnés

12h00-13h00 : repas et sieste jusqu'à 14h30

13h30-14h00 : arrivées et départs échelonnés / temps calme

14h30-16h30 : activités

16h30 : goûter

17h00-19h00 : départs échelonnés

**Activités multiples et variées** : jeux d'intérieur, jeux de plein air, activités artistiques, musique, piscine, sorties exceptionnelles, activités manuelles, déguisements, marionnettes... L'été, un pique nique par semaine est prévu.

En général : activités manuelles le matin, jeux et sorties l'après-midi.

Les programmes ne sont pas communiqués à l'avance.

Ils seront affichés pour les petites vacances en début de semaine.

**Encadrement** : les enfants sont encadrés par une équipe qualifiée, et ce, dans le respect de la réglementation en vigueur.

## Accueil de Loisirs Les Bourroches

### Pour inscrire votre enfant à l'Accueil de Loisirs :

1/ Dans le dossier famille distribué par la Ville de Dijon remplir la fiche « Inscription Accueil de Loisirs » la faire tamponner par le directeur de l'Accueil de Loisirs Les Bourroches et la remettre au Service Jeunesse de la Ville de Dijon.

2/ Retirez un dossier d'inscription à l'Accueil de Loisirs Les Bourroches. Ce dossier est à remplir et à retourner au directeur de l'Accueil de Loisirs, il est valable pour toute l'année scolaire 2008/2009.

3/ Il suffit ensuite de remplir un coupon par période (à retirer à l'Accueil de Loisirs), afin de noter les jours où vous souhaitez inscrire votre enfant. (cf. liste des échéances d'inscription année 2008/2009)  
(ex : période n°1 = de septembre jusqu'aux début des vacances de la Toussaint)

**Pour tout renseignements concernant les inscriptions vous pouvez contacter le directeur de l'Accueil de Loisirs chaque mercredi entre 7h00 et 9h ou entre 17h30 et 19h au 06 10 45 36 78.**

### Remarques :

- Remplir impérativement un coupon par enfant.
- 3 absences non justifiées en cas de maladie par un certificat médical : votre enfant risquerait de n'être plus prioritaire.
- Il est possible de rajouter des jours en fonction des places disponibles avec l'accord du directeur.
- Désistement possible minimum jusqu'à une semaine avant en prévenant le directeur au 06 10 45 36 78.

**Aucune confirmation ne vous sera adressée. En revanche, au cas où la capacité l'Accueil de Loisirs ne permet pas d'accueillir votre enfant, le directeur vous informera par téléphone ou par courrier.**

- Les enfants non inscrits ne seront pas acceptés.
- Une facture vous sera adressée chaque fin de mois par la Ville de Dijon.